



## Droits de vue et de regard

Par **Chris73440**, le **28/02/2013** à **15:33**

Bonjour,

Qui peut me conseiller ? Je rénove ma maison de 4 étages. Je veux créer une véranda en dur (béton) sur une ancienne terrasse en bois tout en gardant les mêmes surfaces. Ma terrasse du 1er étage est en bois et ses pieds sont au rez de chaussée.

Quelles sont les contraintes, lois, vue, regards à respecter pour moi ainsi que pour mon voisin ? Peut-il me refuser de construire ?

Merci.

Par **cocotte1003**, le **28/02/2013** à **18:29**

Bonjour, commencez par demander en mairie votre PLU, cordialement